



THE FAIR TIMES

2024
Édition spéciale

Une édition spéciale 2024 qui analyse les plus grandes réalisations de l'Union européenne en termes de production et consommation durables tout au long de la législature 2019-2024 du Parlement européen. Ce journal s'inscrit dans le cadre d'une campagne électorale du Parlement européen dont l'objectif est d'offrir une meilleure vision des actions possibles pour le prochain mandat législatif.

L'UE est devenue un leader mondial en matière de consommation et de production durables



Des jeunes citoyens appellent au changement lors de la Fair Pride à Paris © Fédération Artisans du Monde

Article d'opinion rédigé par la première rapporteuse du Parlement européen en charge de la consommation et de la production durables

Dans les conclusions du Conseil européen de juin 2017, l'Union européenne s'est engagée à montrer l'exemple en adoptant le programme

Agenda 2030 et les objectifs de développement durable (ODD) présentés par les Nations unies. L'ensemble des mesures des ODD a enfin été adopté trois ans plus tard, en 2020, sous la pression conjointe des citoyens européens et des députés, moi, y compris.

Au début de l'année 2019, je menais campagne dans le cadre des élections européennes. À l'époque, des milliers d'étudiants manifestaient dans de nombreuses villes, appelant l'UE à prendre des mesures concrètes pour le climat. Je me souviens que leur voix portait un message clair : « Il n'y a pas de planète B ! ». Lors des réunions et des débats politiques, j'ai entendu de grands sujets de préoccupation et de nombreuses questions sur l'impact de notre mode de vie en tant que citoyen de l'UE sur la Planète et sur le reste de l'humanité. Beaucoup

se sentaient impuissants, déclarant : « Je ne peux pas me permettre d'acheter des produits bio ». D'autres étaient convaincus qu'agir seul n'était pas la solution : « Si je suis le seul à acheter des produits issus du commerce équitable et à manger local, cela n'améliorera pas les conditions de vie des agriculteurs et ne protégera pas non plus l'environnement ». Je me suis aperçue que chacun ressentait le besoin d'être soutenu par des actions politiques concertées. Grâce à ces voix, ainsi qu'au mouvement visionnaire de mon parti et des députés aux vues similaires, la question de la consommation et de la production durables, auparavant un sujet marginal, est aujourd'hui au centre des préoccupations politiques.

Néanmoins, il aura fallu des heures de dis-

Éditorial

Chers lecteurs,

Alors qu'une nouvelle législature du Parlement européen (2019-2024) touche à sa fin, nous vous proposons cette édition spéciale de The Fair Times. Nous y analysons les grandes réalisations de l'Union européenne dans le domaine des modes de consommation et de production durables au cours des cinq dernières années. Les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU arriveront à échéance dès 2030. Avec la menace persistante du changement climatique et la nécessité de transformer les modes de production et de consommation, peut-on dire que l'UE s'est montrée à la hauteur ?

Lors des campagnes électorales de 2019, des étudiants de toute l'UE revendiquaient leurs droits et exigeaient davantage d'actions contre le changement climatique. Nous sommes très heureux d'avoir pu partager, ces dernières années, de nombreux témoignages de jeunes qui appelaient les politiciens à assumer leurs responsabilités et à mettre en place des mesures concrètes. Nous avons également eu la chance de relater des histoires passionnantes de communautés qui prenaient les choses en main pour transformer et revitaliser leurs régions, tout en appelant l'UE à davantage soutenir de telles initiatives.

Les mesures prises par l'UE au cours de son mandat précédent ont favorisé une transformation de la société vers des pratiques de production et de consommation plus responsables, à la fois pour les hommes et la planète. Même s'il reste encore beaucoup à faire, nos hommes et femmes politiques ont compris l'importance de prendre leurs décisions sur base de critères plus larges que la simple concurrence des prix. Les sondages indiquent que les citoyens approuvent désormais les actions entreprises par l'UE, signe pour les prochains députés européens qu'ils ont tout intérêt à poursuivre sur cette voie. Le fait que des mesures d'urgence aient été mises en place est un soulagement pour tous. Mais il ne faut pas se reposer sur ses lauriers. Les graines du changement ont été semées ; nous pouvons avoir espoir. Aujourd'hui, nous devons tous contribuer au développement en profondeur des racines d'un monde 100 % équitable ! Nous vous encourageons vivement à participer à cette transformation ! En attendant, bonne lecture !

Les rédacteurs

[More Inside >](#)

cussion et de négociation entre les groupes politiques du Parlement européen pour parvenir à rédiger et adopter une résolution sur la consommation et la production durables en janvier 2020. Celle-ci incitait l'UE à prendre des engagements qui dépasseraient même les objectifs et indicateurs définis dans l'ODD 12, notamment à l'égard des obligations de vérifications pour les entreprises. Selon moi, l'intégration de ces exigences aux engagements de Zagreb 2020 en matière de consommation et de production durables représente l'une des plus grandes réalisations de l'UE ces dernières années. Ces principes nous ont permis de mettre en place un mécanisme systématique : un rapporteur permanent responsable de la consommation et la production durables au sein du Parlement européen, un rapport annuel de la Commission européenne et des conclusions du Conseil relatant les progrès accomplis dans la réalisation des engagements de Zagreb. Ce mécanisme a permis l'adoption de nouvelles règles de l'UE portant sur la nécessité de vérifications, l'établissement de rapports et des responsabilités au sein de la chaîne d'approvisionnement. Grâce à cette nouvelle réglementation, les consommateurs européens ont l'assurance que, lorsqu'ils achètent un produit ou un service, une part juste du prix revient aux personnes qui ont contribué à sa fabrication ou qui ont été affectées par sa production. Ils sont également certains que le prix reflète effectivement le coût global de l'impact de la production et de la consommation du produit sur l'environnement et la société.

Nous avons encore beaucoup à faire. Toutefois, en tant que première rapporteuse du Parlement européen chargée de la consommation et

de la production durables, je suis fière de ce que nous avons accompli jusqu'ici. Mon prochain objectif : transformer ensemble les règles commerciales mondiales en règles commerciales équitables. J'espère qu'un jour, nous n'aurons plus une Organisation mondiale du commerce, mais une Organisation mondiale du commerce équitable !

Plus qu'une mode, les principes éthiques et durables sont devenus la norme

Fini le temps où les consommateurs européens achetaient des vêtements sans savoir qui les avait fabriqués, de quelle manière ou dans quelle région ! Dans le même esprit que la multiplication des magasins bio, les points de vente spécialisés et les grandes surfaces conçoivent désormais des vêtements issus du commerce équitable et durable accessibles aux consommateurs dans toute l'Europe. Ce qui était d'abord un secteur de niche s'est transformé en une véritable tendance. Les jeunes militants et fashionistas avant-gardistes montrent comment recycler, réparer les vêtements avec style et incitent les consommateurs à privilégier la qualité sur la quantité.

Grâce au dévouement d'un groupe pluripartite de députés européens venant d'États membres de l'UE tournés vers l'avenir et d'une Commission européenne courageuse,

l'Union européenne a adopté en 2021 un texte de loi historique permettant aux consommateurs européens d'acheter en toute confiance. Cette loi impose aux entreprises qui vendent des vêtements en Europe de veiller à ce que les sites de fabrication, quel que soit le pays où ils sont implantés, respectent les droits de l'homme, offrent des conditions de travail sûres et versent aux ouvriers un salaire décent. La loi permet également aux consommateurs, travailleurs, agriculteurs et autres parties prenantes d'interroger les entreprises au sujet des fibres utilisées pour leurs vêtements. Par exemple, ils peuvent leur demander si les articles contiennent des produits chimiques nocifs particuliers ou des organismes génétiquement modifiés (OGM), ou encore si les producteurs ayant cultivé ces fibres ont reçu un salaire décent.

« Nous soutenons cette mesure, puisque dès notre création, nous avons toujours mis un point d'honneur à fournir aux consommateurs européens des produits textiles de qualité, durables et éthiques », déclare le président du conseil d'un grand groupe européen spécialisé dans l'industrie textile.

Plus de coopération pour plus de durabilité : 1 + 1 = 3

La commissaire européenne à la Concurrence avait beaucoup insisté sur ce point lors de l'audition des Commissaires désignés par le Parlement européen en septembre 2019 : la politique de concurrence de l'UE ne doit pas être envisagée indépendamment des objectifs sociétaux européens.

Le cœur du problème, avait-elle déclaré à la Commission, résidait dans le dogme antitrust de l'UE et des autorités nationales de la concurrence à travers toute l'Europe, puisqu'il s'appuyait sur une politique de concurrence qui considérait les prix bas comme l'objectif principal. Il était de plus en plus difficile de justifier cette interprétation, avait-elle souligné, car ces dernières années, de plus en plus de citoyens européens s'inquiétaient de l'impact des chaînes d'approvisionnement sur les droits de l'homme et l'environnement.

En 2021, suite à une consultation avec les États membres et le Parlement européen, la Commission européenne a rendu un document de référence très attendu. Celui-ci décrit comment élaborer des conventions sectorielles dont l'objectif est de veiller au respect des droits de l'homme et de promouvoir une production durable, notamment à travers les prix et les salaires versés aux agriculteurs, sans pour autant porter atteinte au droit de la concurrence. Ce document de la Commission a été très apprécié par le corps juridique comme la société civile, car il clarifie les règles du jeu et donne des indications sur les conséquences positives et négatives de telles conventions. Depuis lors, et suite à une campagne massive menée par la société civile, un grand nombre de chaînes européennes de distributeurs ont adopté en 2022 une convention sectorielle dont le but est de s'assurer que, d'ici 2024, tous les hommes et femmes travaillant dans la production de bananes destinées à l'exportation reçoivent un salaire décent. Le président de la Commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen a déclaré : « Je me réjouis que la législation européenne sur la concurrence ne puisse plus être utilisée comme excuse pour éviter de lutter contre l'exploitation des agriculteurs et de l'environnement tout au long des chaînes d'approvisionnement. »

ne puisse plus être utilisée comme excuse pour éviter de lutter contre l'exploitation des agriculteurs et de l'environnement tout au long des chaînes d'approvisionnement. »

La majorité des Européens souhaitent qu'une politique soit mise en place pour rendre les chaînes d'approvisionnement textiles responsables aux niveaux social et environnemental.



Rémunération équitable

« Les marques de mode devraient être légalement tenues d'indiquer si elles rémunèrent de manière juste et équitable les personnes fabriquant leurs produits »

72% fortement/plutôt d'accord

Droits de l'homme

« Les marques de mode devraient être légalement tenues de respecter les droits de l'homme de toutes les personnes impliquées dans la fabrication de leurs produits »

72% fortement/plutôt d'accord

Durabilité

« Le gouvernement a un rôle à jouer pour garantir la durabilité des produits vestimentaires (y compris les chaussures et les uniformes scolaires) »

68% fortement/plutôt d'accord

Environnement

« Les marques de mode devraient être légalement tenues de protéger l'environnement à chacune des étapes de fabrication de leurs produits »

75% fortement/plutôt d'accord

Des marchés publics durables, ou comment faire d'une pierre deux coups

Le prix était l'unique critère de décision des pouvoirs publics lors de l'achat de produits et de services mais ce temps est aujourd'hui révolu. Depuis l'adoption des objectifs de développement durable des Nations unies en 2015, de plus en plus d'autorités publiques mettent la durabilité au premier plan à travers une utilisation intelligente de l'argent public. Emploi d'entreprises sociales locales, mise en place d'opérations financières éthiques pour leurs comptes en banque, commandes de produits biologiques et issus du commerce équitable

*Véritables données issues du rapport Consumer Survey 2018 de Fashion Revolution



Les générations futures s'impliquent dans les pratiques agroécologiques © Sebastien Pins/CIDSE

pour leurs cantines, achat de textiles auprès d'entreprises de commerce équitable, introduction de clauses en faveur des droits de l'homme dans les contrats d'achat d'équipements électroniques : dans toute l'Europe, les pouvoirs adjudicateurs prennent les devants avec des stratégies concrètes assurant la cohérence des politiques appliquées.

Lors du Conseil de l'UE présidé par l'Allemagne en 2020, la première femme à occuper la fonction de présidente du Conseil a soulevé la question suivante : « Comment l'Europe peut-elle rester crédible à l'échelle mondiale vis-à-vis de son engagement envers les objectifs de développement durable si nous ne transformons pas les conditions d'achats de produits et services des autorités publiques européennes ? »

L'année suivante, la Commission européenne a décidé de donner la priorité à la transformation des marchés publics durables, dans le cadre de sa stratégie de 2021 d'application des ODD. Le Commissaire européen en charge de coordonner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 avait alors déclaré : « La Commission mettra en place un programme afin de s'assurer que l'ensemble des pouvoirs adjudicateurs, en particulier les petites collectivités, disposent du savoir-faire nécessaire pour veiller à l'intégration, d'ici 2030, de critères de durabilité dans toutes les commandes publiques réalisées avec l'argent de l'UE. Ce sera un nouveau pas vers une Europe plus durable, mais aussi une victoire pour les entreprises qui ont compris qu'elles gagneront en compétitivité en offrant des solutions durables aux consommateurs publics et privés. »

Le Parlement européen a également apporté

sa contribution. En 2020, les députés récemment élus se sont assurés que la politique des marchés publics interne au Parlement européen à l'égard des produits alimentaires, textiles et électroniques, ainsi que tous les appels d'offres incluent systématiquement des critères de durabilité et de respect des droits de l'homme.

Litige investisseurs-État : un jugement historique

La Cour de justice de l'Union européenne a rendu un jugement historique l'an dernier lorsqu'elle a appuyé la décision de la Grèce de mettre fin aux activités de sa plus grande société d'extraction du charbon. Évoquant les objectifs juridiquement contraignants de la Grèce en matière d'énergie propre ainsi que les exigences de l'UE relatives aux énergies renouvelables, le tribunal a rejeté l'argument d'un investisseur majeur de l'entreprise charbonnière, qui soutenait que cette décision nuirait à leurs prévisions de bénéfices. Ce jugement est une première suite à la décision de l'Union européenne de se retirer

des accords sur le commerce et l'investissement qui contiennent une clause de « règlement des différends entre investisseurs et États » (ISDS). En conséquence, les différends de ce type doivent désormais être entendus par un tribunal national en premier lieu. Alors Seulement ils peuvent être portés en appel devant la Cour de justice de l'Union européenne. Cette décision de se retirer des accords contenant une clause d'ISDS survient à la suite de pressions soutenues exercées par le Parlement européen sur la Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne afin de mettre un terme à l'intégration de mécanismes d'ISDS dans les nouveaux accords sur le commerce et l'investissement et de se retirer des accords existants contenant une telle clause.

La présidente de la Commission du commerce international du Parlement européen a affirmé qu'elle espérait que cette décision

prouve non seulement l'importance qu'attache l'UE à ses engagements en matière de changement climatique, mais aussi qu'elle fasse prendre conscience aux investisseurs du secteur de l'énergie qu'ils doivent adhérer aux

obligations des États membres de l'UE envers leurs propres citoyens, l'Union européenne et la communauté internationale, en termes de changement climatique comme de droits de l'homme et de protection de l'environnement.

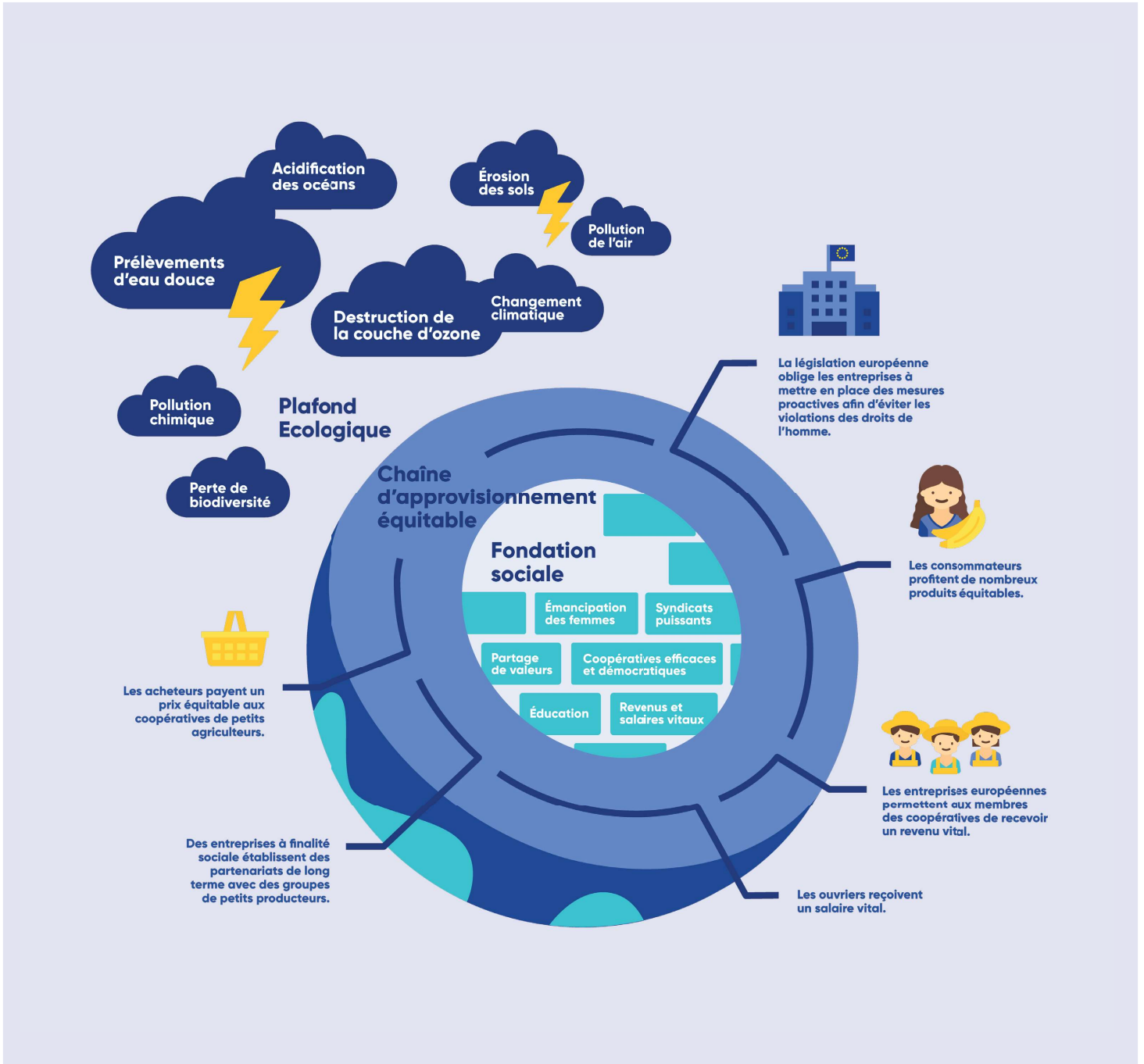
Ce jugement est une première suite à la décision de l'Union européenne de se retirer des accords sur le commerce et l'investissement qui contiennent une clause de « règlement des différends entre investisseurs et États ».

Appel à projets



le programme de recherche Horizon Europe de l'UE lance une mission pour encourager la mise en place de solutions agroécologiques et durables

La Commission européenne a lancé un appel à projets pour la deuxième phase de « Mission A », « A » signifiant « agroécologie ». Cette approche de l'agriculture consiste à appliquer des concepts et principes écologiques afin d'améliorer les interactions entre les plantes, les animaux, les hommes et l'environnement. Elle vise ainsi à limiter, voire à éviter, l'utilisation de ressources externes. Mission A a pour objectif principal de transformer les méthodes de production des agriculteurs européens et de favoriser la transition vers des pratiques agroécologiques. En 2019, le Parlement européen réclamait la mise en place d'un programme de recherche phare axé sur l'agroécologie au sein du dispositif de recherche de l'UE. « Les recherches prioritaires doivent refléter les attentes de la société. Elles ont un rôle déterminant à jouer pour aider nos agriculteurs à se tourner vers l'agroécologie », avait alors souligné le président de la Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie du Parlement. Les pratiques agroécologiques validées lors de la première phase de recherche de Mission A vont désormais être diffusées et reproduites dans toute l'Union européenne dans le cadre de la deuxième phase du programme. Les objectifs de ce nouvel appel à projets sont les suivants : généraliser les pratiques agroécologiques à toute l'Union européenne, consolider le réseau de fermes agroécologiques de démonstration, établir un réseau étendu de services de conseil aux agriculteurs dans toute l'UE, et souligner le caractère prioritaire des actions et pratiques innovantes pouvant être reproduites et adaptées, y compris la mise en place de chaînes d'approvisionnement favorisant ces nouvelles pratiques. Les principaux thèmes de recherche incluent la culture intercalaire à grande échelle, l'utilisation de l'Internet des objets dans les cultures hétérogènes et à petite échelle, ainsi que le rôle des micro-organismes dans la communication entre les plantes. Les personnes souhaitant répondre à l'appel à projets peuvent soumettre leur candidature sur le site Web Horizon Europe.



Des chaînes d'approvisionnement équitables : contribuer au développement au sein des frontières planétaires.

Au XXI^e siècle, le défi de l'humanité consiste à répondre aux besoins de tous avec les seuls moyens que nous offre la planète. La croissance du PIB a été le principal objectif économique de ces dernières décennies. En conséquence, de nombreuses sociétés ont creusé les inégalités, et aujourd'hui, nous sommes au bord de l'effondrement écologique. Dans un monde aux chaînes d'approvisionnement globales et complexes, une question reste en suspens : comment s'assurer que nos échanges commerciaux permettent à chacun de bénéficier du minimum vital, tels que l'éducation et un revenu de subsistance, tout en minimisant la pression sur les ressources de la Terre (essentiels à la vie et desquelles nous dépendons), telles qu'un cli-

mat stable et des sols sains ?

Cette problématique est l'un des défis que l'UE a décidé de relever au moyen de son plan d'action 2022 pour des chaînes d'approvisionnement durables dans le secteur de l'agriculture. Ce plan d'action inclut plusieurs mesures clés, dont un texte législatif obligeant les entreprises à s'assurer que l'environnement et les droits de l'homme sont respectés tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. Depuis, les entreprises ont adopté des mesures concrètes afin de minimiser les risques juridiques, notamment en augmentant les prix payés à leurs fournisseurs, telles que les coopératives agricoles de cacao en Afrique de l'Ouest. Grâce à ces améliorations, les cultivateurs peuvent désor-

mais bénéficier d'un revenu de subsistance et adopter des pratiques agricoles durables, encourageant par la même occasion les jeunes générations des zones rurales à poursuivre une carrière dans le domaine agricole.

Inspiré de l'ouvrage de Kate Raworth « La Théorie du Donut : l'économie de demain en 7 principes ». Londres : Random House, 2017.

Une politique alimentaire commune fondée sur l'agroécologie pour lutter contre le changement climatique

Lorsqu'elle a récemment publié les premiers résultats de la programmation 2021-2027 de la politique agricole commune, la Commission européenne a également annoncé que la prochaine PAC serait transformée en une politique alimentaire commune européenne dont l'objectif serait de favoriser la transition vers l'agroécologie. Une décision très bien accueillie par les organisations de la société civile, l'un de leur porte-parole affirmant : « L'agroécologie est l'avenir de l'agriculture. C'est elle qui nous permettra de surmonter toutes les difficultés du secteur : le changement climatique, la perte de biodiversité, la dégradation des sols, la pollution de l'eau... tout en sécurisant l'accès à la terre et en offrant aux agriculteurs des conditions de vie décentes. »

Le commissaire européen à l'alimentation et à l'agriculture a déclaré que « 2019 était une année clé en termes d'actions pour l'agroécologie et le climat, avec la publication du rapport d'évaluation du GIEC sur la sécurité alimentaire et les sols, ainsi que le rapport d'expert sur l'agroécologie délivré par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations unies. Mais le véritable facteur déclencheur est apparu en 2020, lorsque tous les États ont soumis leurs « contributions déterminées au niveau national (CDN) » pour lutter contre le changement climatique dans le cadre de la Convention des Nations unies. »

Nos lecteurs se souviennent peut-être des mobilisations et protestations de la part de certains États membres, députés, agriculteurs et citoyens, face à l'incapacité apparente des CDN à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C comme défini dans l'accord de Paris en 2015, mais aussi face à la menace potentielle du changement climatique sur les systèmes alimentaires et à la recrudescence alarmante de l'insécurité alimentaire. En conséquence, l'UE a dû revoir sa stratégie à long terme pour 2050, acceptant de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de l'agriculture et de l'exploitation des sols. S'inspirant des actions de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'UE a reconnu le rôle crucial de l'agroécologie dans la lutte contre les dangers du changement climatique.

C'est à ce moment qu'est né le Conseil européen de politique alimentaire, qui a pour mandat de mettre en place une politique alimentaire commune au sein de l'UE. Nombre de politiques clés ont déjà été concrétisées en réponse aux

actions et recommandations de cette institution. Ces mesures ont alors ouvert la voie à une révision en profondeur des CDN dans toute l'UE, présentée il y a quelques mois lors de la dernière Conférence des parties de la CCNUCC (COP29).

Des produits alimentaires achetés à leur juste valeur, pour le plus grand bonheur de la nature

On se souviendra de 2024 comme l'année durant laquelle l'Europe et ses grandes villes ont enfin appliqué des mesures prenant en compte les coûts environnementaux et sanitaires des pratiques agricoles intensives et anti-écologiques. Après tant d'années, nous pouvons enfin mettre un prix sur les contributions de la nature pour notre bien-être général.

Selon la dernière étude de l'Eurobaromètre, 95 % des citoyens de l'UE considèrent la crise climatique et la protection de l'environnement comme des priorités politiques. Étant donné les exigences des citoyens et la nouvelle volonté

La comparaison des coûts externes entre les pratiques conventionnelles et les pratiques commerciales équitables, biologiques et agro-écologiques a beaucoup marqué les esprits.

politique de changer les choses, l'UE et ses métropoles se sont engagées à limiter leur impact sur l'environnement.

Diffusée dans la plupart des villes d'Europe, la campagne intitulée « Le vrai coût des prix bas » a permis de sensibiliser les populations aux coûts externes liés à la pollution de l'eau et aux émissions nocives. La comparaison des coûts externes entre les pratiques conventionnelles et les pratiques commerciales équitables, biologiques et agro-écologiques a beaucoup marqué les esprits. La campagne démontrait aux consommateurs que les coûts externes du commerce équitable de bananes représentaient au total 3,19 € par carton, un coût bien moins élevé que les 5,90 € par carton du secteur conventionnel. Un autre exemple traduisait en valeur monétaire l'impact de l'utilisation des pesticides conventionnels sur la pollution des nappes phréatiques. Dans une parcelle de pommes de terre ordinaire, le coût des répercussions de la pollution des nappes phréatiques s'élève à 1298 € par hectare, contre 0,40 € par hectare pour une parcelle biologique.

Suite à la mobilisation massive de métropoles européennes, le nouveau règlement européen 2024/25, dont l'objectif est d'établir un ensemble d'indicateurs pour l'évaluation des coûts et des prix réels, permet enfin aux consommateurs européens de découvrir le véritable coût des produits qu'ils achètent en magasin. Ce règlement est la première étape

vers une répartition juste de la valeur et des ressources entre tous les acteurs du système, et vers une évaluation exacte des coûts et des bénéfices de la production alimentaire.

2024 marquera les mémoires comme l'année durant laquelle les organes de gouvernance à différents échelons se sont rassemblés pour offrir une protection effective de l'environnement et montrer aux citoyens la véritable valeur des produits alimentaires qu'ils consomment.

Les initiatives citoyennes montrent la voie en matière de consommation et de production durables

Dans toute l'Europe désormais, les citoyens ouvrent la marche de la lutte contre le changement climatique et contre les nombreuses autres crises environnementales. Des milliers d'initiatives citoyennes ont été mises en place, des coopératives d'énergie renouvelable aux fermes et jardins communautaires, en passant par des projets de réduction des déchets et des programmes sociaux, afin d'innover pour un avenir durable et équitable. Ces groupes remettent en question la culture consumériste qui privilégie la concurrence des prix, et contribuent à transformer nos systèmes so-



Oui au commerce équitable ! Des écoliers appellent leur gouvernement à rémunérer les agriculteurs de manière équitable



Un événement communautaire dans le quartier de l'el Pumarero, à Séville (Espagne), en faveur de la consommation et la production locales et durables

cio-économiques pour les mettre au service des hommes et de la planète.

Par exemple, l'Europe compte quelques 7 000 exploitations agricoles soutenues par des collectifs permettant de nourrir approximativement un million de personnes, ainsi qu'environ 1 500 coopératives d'énergie renouvelable (REScoops). La durabilité et la lutte pour le climat constituent les principales motivations de l'innovation citoyenne.

ECOLISE réclame une plus grande reconnaissance et un meilleur soutien des initiatives citoyennes locales, et il semblerait que le message commence à être entendu. Toutefois, ces collectifs disposent souvent d'un nombre très limité de ressources et peuvent difficilement concrétiser leur vision et leur engagement personnels. De plus, ils se retrouvent généralement confrontés à des obstacles d'ordre législatif, dépendent largement du volontariat et ne profitent ni de financements, ni d'appui stratégique. Ces initiatives sont souvent oubliées des organismes de recherche et de financement européens.

ECOLISE contribue activement à l'élaboration de nouveaux programmes de l'UE, notamment le plan d'action Smart Villages, dont le lancement est prévu pour 2021. Comme dans le cadre d'autres projets, ECOLISE tente ici de souligner le rôle clé de ces initiatives dans la réalisation des objectifs en matière de climat et de durabilité.

Les collectifs citoyens sont les principaux moteurs de la transformation en Europe. Ils incitent souvent d'autres personnes à adopter, au sein de leur groupement d'origine comme ailleurs, de nouvelles approches et à transform-

er leur façon de penser, d'agir et de vivre. Il est donc crucial que ces initiatives locales qui donnent l'exemple sur le terrain disposent de davantage de moyens. Pour ce faire, les procédures et les démarches administratives doivent être simplifiées, le dialogue entre les porteurs de projets communautaires et les autorités publiques doit être appuyé et encouragé, et les obstacles et restrictions qui empêchent les initiatives collectives de bénéficier de financements publics doivent être abolis.

La nouvelle PAC protège l'environnement et favorise les consommateurs et les agriculteurs

Les premiers résultats de la politique agricole commune pour la période 2021-2027 viennent d'être publiés. Selon la Commission européenne, le bilan relatif au développement de la durabilité environnementale et sociale dans le secteur agricole en Europe est extrêmement positif. D'après les chiffres officiels, 54 % du budget total de la PAC a été alloué aux mesures climatiques et environnementales, les programmes écologiques occupant le premier poste budgétaire parmi les mesures commerciales et de paiements directs du premier pilier de la PAC.

Selon Victor Ionescu, qui préside la commission de l'environnement du Parlement, la nou-

velle PAC a permis aux États membres d'éviter un cercle vicieux de pauvreté, de dépeuplement et de dégradation de l'environnement en milieu rural. Il affirme : « Les États membres de l'UE disposant d'une plus grande souplesse à l'égard des mesures qu'ils soutiennent, le Parlement devait à tout prix convaincre le Conseil d'allouer 70 % du budget de la PAC aux actions en faveur du climat et de l'environnement. » Et d'ajouter : « Il était également essentiel de s'assurer que la nouvelle PAC récompense les agriculteurs qui protègent les ressources environnementales afin de redonner de la crédibilité à cette politique, qui représente 40 % du budget de l'UE. En effet, de nombreux citoyens européens contestaient la répartition, alors inéquitable, des paiements de la PAC. » Le député roumain estime que, d'ici la fin de la programmation de la PAC (2027), les trois quarts du budget auront été utilisés en faveur de l'agriculture durable, et que la totalité des bénéficiaires seront concernés par au moins une mesure environnementale volontaire.

Marie Jacqmotte, productrice française de lait biologique, témoigne : « Après 20 ans d'expérience dans

le domaine de la production laitière, j'ai finalement transformé mon activité pour me tourner vers le bio, après une période difficile due aux faibles prix du lait. En 2023, j'ai décidé de prendre part à un nouveau programme volontaire visant à apporter les meilleurs soins possibles aux animaux. Aujourd'hui, mes vaches

sont plus heureuses et en meilleure santé, et je vends mon lait à un prix plus élevé. » L'histoire de Marie Jacqmotte est similaire à celle de nombreux autres producteurs en Europe, où le nombre d'agriculteurs participant à des programmes écologiques ne cesse d'augmenter.

Un système de « semences durables » pour l'Europe

Les semences sont le point de départ de notre chaîne alimentaire. Elles sont donc logiquement le point de départ de la route vers un système alimentaire durable. Les semences vendues en Europe sont généralement protégées par des droits de propriété intellectuelle ou par des brevets. Les agriculteurs qui utilisent ces semences commerciales pour leurs cultures annuelles ont le droit de planter les graines qu'ils achètent et d'en vendre ensuite les fruits, mais ils ne sont pas autorisés à conserver les graines pour les planter la saison suivante, à moins de payer en conséquence le détenteur de la propriété intellectuelle ou du brevet.

Ces semences sont sélectionnées selon les principes actuels de l'agriculture industrielle, qui favorisent l'uniformité et limitent la diversité génétique. De plus, lorsque les semences achetées sont des hybrides F1 (comme la plupart des semences potagères disponibles sur le marché), il est inutile de les conserver, car elles ne se reproduisent pas correctement. Les agriculteurs se voient alors obligés d'acheter des semences chaque année auprès du détenteur de la propriété intellectuelle ou du brevet. Il a également été observé que, suite à l'expiration des droits légaux d'une variété particulière, les semences en question disparaissent souvent du marché. Par ailleurs, le marché européen des semences est oligopolistique, étant majoritairement contrôlé par un nombre limité d'entreprises. Ces dernières, qui produisent également des substances agrochimiques, incitent à utiliser leurs semences en tandem avec leurs solutions agrochimiques. En d'autres termes, leurs graines (celles que l'on trouve sur le marché européen) ont été sélectionnées

de sorte qu'elles seront « productives » uniquement si elles sont combinées à ces solutions.

Il existe de nombreuses variétés de plantes dont les

graines ne sont pas soumises à des droits de propriété intellectuelle ni à des brevets, et qui étant plus résistantes, nécessitent moins voire aucun produit agrochimique. Jusqu'à cette année, ce type de semences ne pouvait pas être commercialisé en Europe. Les critères de commercialisation (système d'enregistrement)

le Parlement devait à tout prix convaincre le Conseil d'allouer 70 % du budget de la PAC aux actions en faveur du climat et de l'environnement.

définis dans l'ancienne loi ne permettaient pas de protéger les caractéristiques naturelles de ces semences, en particulier leur diversité génétique.

L'introduction du nouveau règlement européen de l'agriculture biologique en 2018 a largement contribué à la commercialisation de ces variétés et à la conservation de leurs semences. Ce règlement a permis aux agriculteurs biologiques d'utiliser, à compter de 2021, davantage de semences et de plantes génétiquement diversifiées (ce qu'on appelle le « matériel hétérogène »), et autorisait uniquement les agriculteurs biologiques certifiés à commercialiser ce type de semences.

Grâce au nouveau règlement européen sur les systèmes de semences, tous les agriculteurs, qu'ils aient obtenu ou non la certification biologique, y compris les petits exploitants conventionnels, sont désormais autorisés à utiliser des semences plus diversifiées qui ne sont pas enregistrées dans le catalogue européen des variétés. Ils peuvent ainsi conserver leurs semences et les planter, et/ou acheter des semences de ferme auprès d'autres exploitants et les planter, en toute légalité. De cette manière, les agriculteurs et les distributeurs de semences peuvent profiter d'un système participatif de sélection des plantes afin d'améliorer les semences et de créer de nouvelles variétés.

« La sélection de nouvelle variétés n'est plus

L'Étiquette parlante : elle vous indique le véritable prix !

Il y a deux ans, après quatre années de débat au sein du Parlement européen, une nouvelle directive européenne a été adoptée, à l'origine d'un système européen d'échange de données sur les prix du marché commun (EDPMC), surnommé « l'Étiquette parlante ». Aujourd'hui, la plupart des pays ont enfin appliqué cette directive. Tous les commerçants et entreprises présents sur le marché commun de l'Union européenne sont désormais tenus de partager sur le système de données commun les informations relatives à leurs produits et services, qu'ils doivent connecter à l'Étiquette parlante. Il suffit de pointer un appareil mobile sur l'Étiquette parlante pour obtenir des informations encore plus complètes qu'auparavant. Profitant d'une visibilité optimisée, les consommateurs peuvent prendre des décisions d'achats plus éclairées.

Il suffit de pointer un appareil mobile sur l'Étiquette parlante pour obtenir des informations encore plus complètes qu'auparavant. Profitant d'une visibilité optimisée, les consommateurs peuvent prendre des décisions d'achats plus éclairées.

paravant. Profitant d'une visibilité optimisée, les consommateurs peuvent prendre des décisions d'achats plus éclairées.

En associant les meilleurs systèmes de mesure, de labellisation et de garantie, il est maintenant possible d'obtenir toutes les informations à jour concernant :

- l'impact d'un produit donné sur l'environnement ;
- l'énergie requise pour produire ou faire fonctionner le produit ;
- le parcours de tous les ingrédients ou composants du produit jusqu'au lieu exact de la production ;
- les traitements subis par le produit ;
- les conditions de travail et l'équité des rémunérations tout au long de la chaîne d'approvisionnement (photos et vidéos à l'appui) ;
- les coopératives ou autres structures de gouvernance associées au produit ;
- l'impact social et les bénéfices communautaires liés au produit.

L'Étiquette parlante offre aussi une totale transparence des prix : elle indique la composition du prix et la compare à des produits similaires à travers un « mécanisme de définition du prix moyen ». Ainsi, les entreprises se voient obligées d'établir un « prix de solidarité », ni trop élevé, ni trop faible. Depuis sa mise en place, l'Étiquette parlante a permis à de nombreux consommateurs d'acheter des produits auparavant trop coûteux, en les payant jusqu'à 20 % moins chers grâce à un système d'achats partagés et à des crédits d'impôt.

Les critiques ont fait remarquer que, dans bien des cas, notamment lorsque la marchandise provient de l'extérieur de l'Europe, toutes les informations ne sont pas encore disponibles. Néanmoins, tandis que le système d'échange de données de l'Étiquette parlante est en cours d'application (infligeant des sanctions aux en-

treprises qui refusent de partager leurs informations), le nombre de profils incomplets est en chute libre. On constate même une augmentation du nombre d'entreprises qui fournissent des informations supplémentaires au sujet des initiatives positives qu'elles soutiennent.

L'Étiquette Parlante aidera les acheteurs à faire des choix plus éclairés en appuyant simplement sur un bouton.



Tweets of the day

 @IFOAMEU

Fort augmentation de la demande en produits alimentaires #biologiques et #équitable dans les #écoles publiques et les #hôpitaux enregistrée entre 2020 et 2023. Et de nombreux services d'urgence réclament désormais des uniformes en textile #durable !
#PublicProcurement #ODD12

 @RIPESStwit

Une étude révèle que 60 % des autorités publiques de l'UE font appel à des #banqueséthiques pour gérer leurs comptes bancaires !

 @FairTradeFTAO

Aujourd'hui, tous les États membres de l'UE ont mis en place la nouvelle réglementation européenne relative au devoir de diligence en matière de droits de l'homme, une étape essentielle pour éviter les violations des #droitsdelhomme au sein de nos chaînes d'approvisionnement !
#HRDD #TradeFairLiveFair

 @Ecolise

Bonne nouvelle ! Lors de son discours annuel sur l'état de l'Union, la présidente de la @EU_Commission a annoncé que l'ensemble de ses futurs discours incluront non seulement un rapport économique, mais aussi un compte rendu des progrès en termes d'émissions de gaz à effet de serre, ainsi que des indicateurs de santé et de bien-être des citoyens !
#BeyondGDP



Les jeunes entrepreneurs européens souhaitent rejoindre des start-ups qui contribuent à la société et protègent l'environnement. © David Costa / CIDSE

L'économie sociale et solidaire européenne passe à la vitesse supérieure

Le Forum social mondial sur les économies transformatrices, qui s'est déroulé à Barcelone en 2020, était l'occasion idéale d'attirer l'attention sur les entreprises citoyennes, toujours plus nombreuses, dont le modèle commercial vise à adapter l'économie aux besoins des personnes et de la planète. On peut notamment citer les coopératives qui recyclent et réutilisent les composants électroniques, mais aussi les banques éthiques et les entreprises de commerce équitable qui fournissent du café aux autorités locales de

toute l'Europe.

Les jeunes entrepreneurs européens sont enthousiastes à l'idée de créer des entreprises qui ne se résument pas uniquement à des dividendes et à des actionnaires : ils souhaitent créer des start-ups qui fournissent également des avantages sur le plan social. Faisant le bilan de son mandat 2019-2024, la présidente de la Commission européenne a déclaré : « Parmi toutes nos réalisations, celles dont je suis la plus fière sont la nomination d'un Commissaire européen pour l'économie sociale et solidaire, ainsi que notre décision, en 2020, de faire des entreprises sociales et solidaires l'une des priorités de l'Union européenne afin de réduire le taux de chômage, les inégalités et de lutter contre le changement climatique. »

« Depuis 2010, notre ville soutient les entreprises sociales et solidaires et de commerce

équitable », souligne le maire de Lyon. « Pour cette raison, nous avons reçu en 2018 une mention spéciale de la part du Commissaire européen dans le cadre du Prix des villes européennes pour un commerce équitable et éthique. Nous sommes ravis que la Commission européenne ait décidé en 2020 d'accroître son soutien aux entreprises sociales et solidaires et de commerce équitable en adoptant des politiques européennes internes et externes. »

Cette édition de « The Fair Times » est un journal fictif censé être rédigé en 2024. Il s'agit d'un support de campagne pour les élections européennes de 2019. Il a pour objectif de donner des exemples de stratégies que l'Union européenne pourrait mettre en place en faveur de modes de consommation et de production responsables et de mieux visualiser le rôle des membres du Parlement européen à cet égard. Il résulte du projet « Trade Fair Live Fair », financé par la Commission européenne. La responsabilité de son contenu incombe aux seuls partenaires de campagne. Les opinions exprimées ne reflètent pas les opinions de l'Union européenne.

